

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7394 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ME MOUATI SOUAD

Date de naissance : 13/06/62

Adresse :

Tél. 0658573246

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Amine SAIDI
Spécialiste O.R.L.
Chirurgie Cervico Facial
Loc. Firdaus CH 25 A APP 1
30, Bd. Cem Razi Oulfa - CASA
05 22 90 68 94

ACCUEIL

12 OCT. 2022

MUPRAS

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4/10/2022	Consultation de la femme enceinte	1	20000	Dr ABDERRAZAK SAIDI Médecin Généraliste - Service Faciale Centre de Santé Razi Oufia - CASA Téléphone : 0529 90 68 94

PHARMACIE EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourguiseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Adnane BIDAH DOUAIKI 19. Boulevard QUAI ERRABIBI HAVERRE BIDAH EL OULFA - CASABLANCA - CASABLANCA - MOROCCO	01/10/2022 07/10/2022	62,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

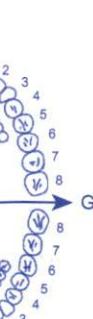
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient											
				Coefficient des travaux										
				Montants des soins										
				Début d'exécution										
				Fin d'exécution										
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux										
	<p style="text-align: center;">H</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">B</p> <p style="text-align: center;">(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553		Montants des soins
25533412	21433552													
00000000	00000000													
D	G													
00000000	00000000													
35533411	11433553													
				Date du devis										
				Date de l'exécution										

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Amine SAIDI

Spécialiste en ORL
et en Chirurgie Cervico - Faciale
Exploration de L'Audition - Endoscopie

الدكتور أمين سعدي

اختصاصي في أمراض الأذن، الأنف والحنجرة
جراحة الوجه و العنق
اختبار السمع - الفحص بالمنظار

Casablanca, le

4/10/22

الدار البيضاء، في

Dr. Amine SAIDI
Spécialiste O.R.L.
Chirurgie Cervico Facial
Lot Firdaus GH 25 A Appartement 1
30, Bd. Oum Rbiai 20240 CASABLANCA
Tél. 05 22 90 68 94

SMECTA ORANGE VANILLE
3G SACHET B30
P.P.V : 52DH40
6 118000 011460

71,30

71,30

- Tanakai

1 m06

26,40

- Tobra

26,40

52,40

- Smecta

CICLOVIR

Aciclovir

LOT: 224092

EXP: 05/25

PPV: 59DH10

59,10

Ciclovir 1g

50,60

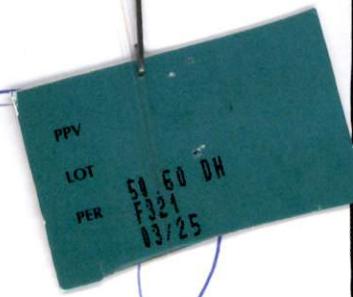
Sinap 3

1

1 CP

18

3



89,00x2

Cardio 260mg

464,20

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



6 118001 090280

PRIMACIE OUMERRABII
Dr. Adnane BIDAH
49, Boulevard OUMERRABII Hay HASSANI
EL GUEFA - CASABLANCA Tel: 05 27 90 88 72

amine SAIDI
Dr. Adnane BIDAH
49, Boulevard OUMERRABII Hay HASSANI
EL GUEFA - CASABLANCA Tel: 05 22 90 66 94



صيدلية أم الربيع

PHARMACIE OUM ERRABII

49 Bd Oued Oum Errabii

Hay Hassani Casablanca

Tél. 022.90.88.72

FACTURE N° 008535

V/C N° :

Client :

Casablanca, le : 4/11/0122

Quantité	DESIGNATION	P.U.	TOTAL
1	Zentel comprimé Betadine	37,30 25,00	62,30
1			

PHARMACIE OUM ERRABII

Dr. Adnane BIDAH

49. Boulevard OUM ERRABII HAY HASSANI.
EL OULFA - CASABLANCA Tél. 05 22 90 88 72

